

Bordeaux, 29 avril 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du GROUPE ACTIPLAY SA relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 1.2 « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur de 2 987 609 euros telles que décrites aux pages 13, 14 et 15 de l'annexe. La méthode de valorisation de ces immobilisations est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2 de l'annexe. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3

et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AUCENTUR
Commissaire aux comptes

Laurence VERSAILLE
Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste
nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Bordeaux

Bilan Actif

Document soumis
au commissaire aux
comptes

31/12/2018

31/12/2017

Etat exprimé en euros

		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				312 491
	Frais de développement				2 673 394
	Concessions brevets droits similaires	1 392 591	1 254 881	137 710	312 491
	Fonds commercial (1)	5 505 496	4 305 496	1 200 000	2 673 394
	Autres immobilisations incorporelles	1 649 899		1 649 899	3 178 479
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	505 932	432 762	73 170	93 537
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	129 389	96 602	32 787	129 390	
Créances rattachées à des participations	968 063	340 000	628 063	695 746	
Autres titres immobilisés	8 500		8 500	8 500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	129 000		129 000	133 350	
TOTAL (II)	10 288 870	6 429 740	3 859 129	7 224 887	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	163 972		163 972	194 683
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 516		1 516	960
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 641 784	385 249	1 256 536	2 844 718	
Autres créances	920 835		920 835	1 036 316	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	30 182	15 064	15 118	391 379	
DISPONIBILITES	870 095		870 095	1 523 596	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	58 887		58 887	128 733
	TOTAL (III)	3 687 271	400 313	3 286 958	6 120 386
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	95 532		95 532	58 527	
TOTAL ACTIF (I à VI)	14 071 672	6 830 053	7 241 619	13 403 801	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

628 063

695 746

524 241

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	662 718	662 718
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 630 353	12 630 353
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	66 272	66 272
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 794 874	4 794 874
	Report à nouveau	(14 513 764)	(4 487 171)
	Résultat de l'exercice	(4 371 735)	(10 026 592)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		15 177	
	Total des capitaux propres	(731 282)	3 655 630
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	147 142	108 779
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	147 142	108 779
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 070 396	3 069 878
	Emprunts et dettes financières divers	35 933	177
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 873 998	5 349 901
	Dettes fiscales et sociales	799 967	1 117 920
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	24 696	11 406	
Produits constatés d'avance (1)	20 770	90 110	
	Total des dettes	7 825 760	9 639 392
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 241 619	13 403 801
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 371 735,19)	(10 026 592,13)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 758 928	2 633 260
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 646	1 128

Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	%CA	12 mois	%CA
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	403 831	10,45	1 446 907	18,21
	Production vendue (Biens)	(51)		39 288	0,49
	Production vendue (Services et Travaux)	3 462 138	89,56	6 458 540	81,29
	Montant net du chiffre d'affaires	3 865 917	100,00	7 944 735	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée	78 687	2,04	27 937	0,35
	Subventions d'exploitation	19 934	0,52	51 991	0,65
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	74 932	1,94	9 924	0,12
Autres produits	12 015	0,31	8 242	0,10	
	Total des produits d'exploitation	4 051 486	104,80	8 042 829	101,23
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	73 986	1,91	108 868	1,37
	Variation de stock	22 056	0,57	166 462	2,10
	Achats de matières et autres approvisionnements	80 113	2,07	91 918	1,16
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	2 920 578	75,55	5 993 606	75,44
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 436	1,20	76 002	0,96
	Salaires et traitements	1 306 635	33,80	1 852 972	23,32
	Charges sociales du personnel	488 719	12,64	688 588	8,67
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	379 244	9,81	783 590	9,86
Autres charges	79 970	2,07	134 646	1,69	
	Total des charges d'exploitation	5 397 736	139,62	9 896 650	124,57
	RES ULTAT D'EXPLOITATION	(1 346 250)	-34,82	(1 853 822)	-23,33
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)			3 398	0,04
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	658 939	17,04	23 427	0,29
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	658 939	17,04	26 825	0,34
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	101 272	2,62	733	0,01
	Intérêts et charges assimilées (4)	39		63 179	0,80
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	101 311	2,62	63 912	0,80
	RESULTAT FINANCIER	557 628	14,42	(37 087)	-0,47
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(788 622)	-20,40	(1 890 909)	-23,80
	Total des produits exceptionnels	17 919	0,46	602 258	7,58
	Total des charges exceptionnelles	3 601 033	93,15	8 737 942	109,98
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 583 114)	-92,68	(8 135 683)	-102,40
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	4 728 344	122,31	8 671 912	109,15
	TOTAL DES CHARGES	9 100 079	235,39	18 698 504	235,36
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(4 371 735)	-113,08	(10 026 592)	-126,20

Document soumis au commissaire aux comptes

*Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes*

Annexe des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
de la Commission aux comptes

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 7 241 619 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -4 371 735 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2019.

1. Référentiel comptable

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC N°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société Groupe Actiplay a réalisé une TUP sur la société TELAXO au 1^{er} juillet 2018.

La société Groupe Actiplay avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois.

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

1.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La société Groupe Actiplay a réalisé une TUP sur la société KENSINGTON SQUARE au 7 février 2019.

La société Groupe Actiplay a été placée le 24 avril 2019 en procédure de redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Bordeaux afin d'accompagner et faciliter sa reprise partielle ou totale.

1.3. Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. Détail des postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciel	1 à 5 ans
- Sites internet	1 à 3 ans
- Jeux	3 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles	1 an
- Travaux d'aménagement	1 à 9 ans
- AAI divers	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
de l' Commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

2.2. Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- ° aux sites internet "jeux.com"
- ° à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous estimons que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 2 832 K€ au 31/12/2017. Elle a été porté à 4 305 K€ au 31/12/2018.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 600 K€. Chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur(ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

2.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par la SA GROUPE ACTIPLAY regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est affectuée à leur coût interne.

Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- faisabilité technique du projet;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à la vendre l'immobilisation incorporelle;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève à 186 K€.

2.4. Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page 13 et 14

2.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu"

2.6. Participations, autres titres immobilisés valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8. Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page 16

2.9. Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

2.10. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés dans les comptes consolidés, conformément au règlement

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

soumis au contrôle
Commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

99-02, pour un montant total au 31/12/2018 de 78 241 € charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- ° départ volontaire à l'âge de 67 ans
- ° progression des salaires de 2% par an
- ° rotation moyenne du personnel
- ° probabilité de survie à l'âge de la retraite
- ° taux d'actualisation de 1.57 %

2.11.Provisions

Les provisions pour risques s'élèvent à la clôture à 147 142 € dont 32 610 € au titre des stocks cadeaux, 95 532 € au titre de la perte de change et 19 000 € au titre d'un prud'homme en cours.

2.12.Tableau des emprunts

Cf page 17

3.Etat des sûretés réelles accordées en garantie

Néant

4.Engagement hors bilan donnés et reçus

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
- ° retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
- ° contrat d'assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K€

Au 31/12/2018, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€ .

5.Autres informations

La société ACTIPLAY est la société mère d'un groupe consolidé regroupant 4 sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

5.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 39 763 €

5.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

5.3. Partie liées

Les seules parties liées sont des filiales détenues à 100% et donc aucune information n'est à mentionner à ce titre.

5.4. Effectif moyen DIF

L'effectif moyen du personnel est de 26 salariés.

5.5. Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Diminution des charges de personnel d'un montant de 38 617 € euros pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018
- Comptabilisation d'une créance sur l'Etat pour ce même montant

L'utilisation du CICE par la société est conforme à l'article 244 quater du CGI.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Document soumis au contrôle
des commissaires aux comptes

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	9 986 131		270 634		1 708 779	8 547 986
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 986 131		270 634		1 708 779	8 547 986
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	172 374					172 374
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	316 867		16 991		300	333 558
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	489 241		16 991		300	505 932
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	4 809 695				3 712 243	1 097 452
Autres titres immobilisés	8 500					8 500
Prêts et autres immobilisations financières	133 350		650		5 000	129 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 951 545		650		3 717 243	1 234 952
TOTAL	15 426 917		288 274		5 426 322	10 288 870

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	15 177	8	15 185	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	15 177	8	15 185	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	31 252	6 032	4 674	32 610
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	58 527	95 532	58 527	95 532
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	19 000			19 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108 779	101 564	63 202	147 142
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	2 832 102	1 473 394		4 305 496
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation	3 984 559	96 602	3 644 559	436 602
	autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	93 637	297 857	6 246	385 249	
Sur comptes clients					
Autres	10 394	4 670		15 064	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 920 691	1 872 524	3 650 805	5 142 410
TOTAL GENERAL		7 044 648	1 974 095	3 729 191	5 289 552
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		144 421 101 272 1 728 402	69 447 15 185	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	968 063	968 063	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	129 000		129 000
	Clients douteux ou litigieux	524 241		524 241
	Autres créances clients	1 117 544	1 117 544	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	567	567	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 215	2 215	
	Impôts sur les bénéfices	43 672	43 672	
	Taxes sur la valeur ajoutée	510 588	510 588	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 370	14 370	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	349 424	349 424	
	Charges constatées d'avances	58 887	58 887	
	TOTAL DES CREANCES	3 718 568	3 065 328	653 241
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 646	1 646		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 068 750	61 384	1 319 752	1 687 614
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	35 755		35 755	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 873 998	1 174 113	902 238	1 797 647
	Personnel et comptes rattachés	90 103	90 103		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	368 752	124 156	48 033	196 563
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	284 326	237 146	20 701	26 479
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	56 786	24 736		32 050
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	177	177		
	Autres dettes	24 696	24 696		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	20 770	20 770			
	TOTAL DES DETTES	7 825 760	1 758 928	2 326 479	3 740 353
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	177				

TABLEAU DES EMPRUNTS

DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financeur	ECHEANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOUR- SEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN MOINS DE CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
				DEBUT	FIN							
SA GCM	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	2 353,18	50 593,31	64 308,63
SA GCM	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	3 300,00	70 950,00	90 750,00
SA GCM	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	400,00	8 600,00	11 000,00
SA GCM	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	6 330,64	136 108,73	174 055,20
SA GCM	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	49 000,00	1 053 500,00	1 347 500,00
COMPTES RATTACHES.....												
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2018.....						3 068 749,69	0,00	0,00	3 068 749,69	61 383,82	1 319 752,04	1 687 613,83

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		603 523
Autres créances clients		224 977
<i>CLIENTS FAE KENSINGTON</i>	653	
<i>CLIENTS FAE CANADA</i>	1 190	
<i>CLIENTS FAE ITALIE</i>	16 517	
<i>CLIENTS FAE</i>	206 617	
Autres créances		378 546
<i>AVOIRS S/FACT A RECEVOIR</i>	35 740	
<i>AVOIRS A RECEVOIR SAUVEGARDE</i>	394	
<i>AVOIRS A RECEVOIR CH VARIABLES</i>	6 786	
<i>AV A RECEVOIR CH VAR SAUVEGARD</i>	306 064	
<i>ORGA SOCIAUX RBT A REC</i>	2 015	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	14 370	
<i>INTERETS COUR. A RECEVOIR</i>	13 178	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		767 337
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 645
<i>AGIOS COURUS A PAYER</i>	1 645	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		549 270
<i>FNP CH VARIABLES SAUVEGARDE</i>	164 422	
<i>FNP CHARGES VARIABLES</i>	138 773	
<i>FOURNIS FNP CHARGES CANADA</i>	17 563	
<i>FRS FNP KENSINGTON SAUVEGARDE</i>	676	
<i>FNP CHARGES FIXES</i>	218 446	
<i>FNP CHARGES FIXES SAUVEGARDE</i>	7 000	
<i>FRS FACT.NON PARVE.TELAXO</i>	2 390	
Dettes fiscales et sociales		215 531
<i>CONGES A PAYER</i>	74 737	
<i>PROV PRIMES S/SALAIRES</i>	14 920	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.</i>	33 632	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	17 616	
<i>ORG.SOC.SAUVEGARDE</i>	17 841	
<i>ETAT CVAE-CFE SAUVEGARDE</i>	27 456	
<i>CAP TAXE APPRENTISSAGE</i>	8 814	
<i>CAP TAXE APPRENTISSAGE TELAXO</i>	206	
<i>CAP FAFIEC</i>	13 698	
<i>CAP ADESATT</i>	267	
<i>CAP FONGECIF</i>	152	
<i>CAP FAFIEC TELAXO</i>	174	
<i>CAP ADESATT TELAXO</i>	6	
<i>CAP EFFORT DE CONSTRUCTION</i>	6 014	
Autres dettes		890
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	890	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Document soumis au contrôle
de la Commission aux comptes

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			58 887
CCA CHARGES FIXES		54 895	
CCA CHARGES VARIABLES		3 991	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			58 887

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D AVANCE		20 770	20 770
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			20 770

--

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 313 592,00	0,2000	662 718,40
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 313 592,00	0,2000	662 718,40

--

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	129 389	
Créances rattachées à des participations	968 063	
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	166 807	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 252	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

 Document soumis au
 du comit 

Etat exprim  en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital d�tenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres d�tenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements d�taill�s					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL KENSINGTON SQUARE	12 500	(47 682)	100,00	12 500	12 500
ACIPLAY ITALIA	10 000	104 139	100,00	10 000	10 000
CONCOURSEMANIA CANADA INC.	67	(129 882)	100,00	67	67
2. Participations (10 � 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL KENSINGTON SQUARE					
ACIPLAY ITALIA					
CONCOURSEMANIA CANADA INC.					
2. Participations (10 � 50 %)					
	Pr�ts et avances consentis	Montant des cautions et avals donn�s	Chiffre d'affaires	R�sultat du dernier exercice clos	Dividendes encaiss�s
	968 063		13 200 289 075 149 841	(26 726) (1 231) 47 040	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	fran�aises	�trang�res	fran�aises	�trang�res	
Capital			5 598		
Capitaux propres			503 833		
Quote part d�tenue en pourcentage			3,05		
Valeur comptable des titres d�tenus - Brute			106 822		
Valeur comptable des titres d�tenus - Nette			10 220		
Pr�ts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires			5 000		
R�sultat du dernier exercice clos			(304 845)		
Dividendes encaiss�s					